

Les EMS et les institutions spécialisées pour adultes accueillent des personnes âgées ou des personnes en perte d'autonomie, immuno-déficientes, vulnérables et fragiles. Ce qui nécessite de dispenser des soins corporels, des soins techniques et de l'accompagnement. Pour assurer la qualité et la sécurité de la prise en charge des résident-e-s, il faut tenir compte du risque infectieux lors de l'ensemble de ces activités.

Objectif : Maitriser le risque de transmission par les liquides biologiques via les bonnes pratiques d'élimination des excréta.

Recommandations vis-à-vis de l'élimination des excréta (selles, urines, vomissures, ...) :

- Tous dispositifs d'élimination (bassins de lit, urinaux, cuvettes de chaise percée, pot à urine...) doivent être manipulés correctement avec son couvercle ou son bouchon lors du transport
- Tous les dispositifs d'élimination sont à placer dans le laveur-désinfecteur au vidoir
- En ayant au préalable, retiré les lavettes jetables et la cellulose, **mais pas les excréta**



Pourquoi ne pas vider les excréta dans les WC ?

- Pour prévenir le risque de projection des liquides biologiques
- Pour prévenir le risque d'aérosolisation
- Pour prévenir le risque de contamination de la lunette et du WC
- Pour prévenir le risque de contamination de la tenue professionnelle



Recommandations vis-à-vis des laveurs-désinfecteurs à déjections humaines :

<b>Laveur-désinfecteur à déjections humaines</b>		
<b>Indication d'utilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vidange</li> <li>- Rinçage</li> <li>- Nettoyage</li> <li>- Désinfection thermique des dispositifs d'élimination</li> </ul>	
<b>Traitement</b>	Automatisé et rapide	
<b>Désinfection thermique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La norme EN ISO 15883-3 :2006 garanti une capacité minimale d'inactivation des micro-organismes par l'atteinte en 1 minute d'une température de 80°C pendant 8 minutes en moyenne</li> <li>- Respecter le programme selon les instructions du fabricant</li> </ul>	
<b>Désinfection chimique</b>	Spectre minimum	Activités complémentaires
	<b>Bactéricidie</b> : EN 13727, 14561 <b>Levuricidie</b> : EN 13624 (candida albicans) <b>Virucidie</b> : EN 14476	<b>Fongicidie</b> : EN 13624 <b>Sporicidie</b> : EN 14327
<b>Autres produits</b>	Détergent Anticalcaire	
<b>Maintenance Entretien de routine Service technique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des pannes</li> <li>- Approvisionnements produits</li> <li>- Détartrage</li> <li>- Suivi des cycles</li> </ul>	
<b>Validation et qualification</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Validation se fait dès l'achat et à la mise en service de l'appareil avec le fabricant</b></li> <li>- <b>Qualification opérationnelle (fréquence selon le fabricant, minimum annuelle, art. 71 ODiM) afin de vérifier que les facteurs de désinfections sont respectés (température/chimique et mécanique)</b></li> </ul>	

Référence :

<b>Nom et emplacement du fichier</b>	<b>Page</b>	<b>Date</b>
L:\01 ADMINISTRATION\01_13 Site_internet\Documents_site_internet\HPCI\Recommandations_EMS et institutions spécialisées pour adultes\REF-187_F_Elimination_excrétas_EMS.docx	2 / 3	4/23/2024

- Précautions Standard, Guide romand pour la prévention des infections associées aux soins, 3<sup>ème</sup> édition, avril 2017.
- Ordonnance sur les dispositifs médicaux (ODiM) du 1<sup>er</sup> juillet 2020 (Etat le 1<sup>er</sup> novembre 2023)

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
L:\01 ADMINISTRATION\01_13 Site_internet\Documents_site_internet\HPCI\Recommandations_EMS et institutions spécialisées pour adultes\REF- 187_F_Elimination_excrétas_EMS.docx	3 / 3	4/23/2024